

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 30 (1942)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Compte rendu

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Mistral, qui commandait, à Lyon, la 6<sup>e</sup> brigade de dragons au début de ce siècle.

L'auditoire, qui s'était autant instruit que diverti tout au long de cet exposé, applaudit vivement le conférencier, et le président l'ayant remercié et félicité au nom de tous, MM. de Vevey et Næf prirent la parole, soulignant chacun l'intérêt qui réside dans ces problèmes d'histoire franco-fribourgeoise pour la solution desquels M. du Parc est particulièrement bien placé, puisqu'il unit à une double origine française et suisse un magnifique talent d'historien et d'écrivain.

*Pour la secrétaire : M.-Th. DANIËLS.*

---

## COMPTE RENDU

RAPHAEL LUGEON, *Le portail occidental de la cathédrale de Lausanne*. Société vaudoise des Beaux-arts. Lausanne, imprimerie centrale, 1941.

L'art flamboyant et le baroque sont parfois l'objet d'injustes griefs. On les trouve trop riches, surchargés. A quoi bon tant de dépenses inutiles, pourquoi cette abondance de matières précieuses, principalement dans les églises ? Sans doute, l'expression d'une beauté sobre convient-elle mieux à notre goût actuel. Faut-il condamner pour autant l'art du XV<sup>e</sup> et celui du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont l'absence appauvrirait considérablement nos monuments et nos villes ?

On ne s'étonne plus des sommes folles employées pour les armements destructeurs. Un bombardier dernier modèle, un gros char d'assaut coûtent chacun plus d'un million de francs suisses. Et chacun d'eux ne fait pas en moyenne plus de trois sorties. Or, un bombardier, un tank d'un million de francs détruisent et répandent la mort. Une belle œuvre d'art, qui ne coûtera que le dixième, le centième, voire le millième seulement d'un engin destructeur, dure des siècles ; elle est un agrément, un lien social, une manifestation du génie créateur, une valeur spirituelle.

La riche paroi de sculptures édifiée à grand' peine entre les contreforts occidentaux de la cathédrale de Lausanne est demeurée la bête noire de certains archéologues et historiens qui pleurent encore la disparition du portail-narthex du XIII<sup>e</sup> siècle. Il eût suffit de la faire disparaître pour qu'on se rendît compte de sa valeur et de son importance. Mais cette belle œuvre continue à peiner les esprits chagrins et l'immense travail de restauration exécuté par le sculpteur Raphaël Lugeon n'a pu leur plaire. On reste obstiné, on ne veut pas reconnaître les qualités artistiques des œuvres de l'art flamboyant, sous prétexte qu'elles nuisent à l'unité et à la grandeur des édifices du XIII<sup>e</sup> siècle. Alors que penser de la flèche ajourée de Chartres, des beffrois flamands, de la façade de la cathédrale de Rouen ? « Il n'y a

pas un type absolu du beau, il n'y a pas qu'un seul point de perfection unique qu'on ne peut dépasser sans déchoir. »

La brochure que le restaurateur du portail occidental de la cathédrale de Lausanne a publiée en 1941, sous les auspices de la Société vaudoise des Beaux-Arts, « n'a pas pour but de répondre aux critiques, excessives ou injustifiées, qui se sont fait entendre », mais elle veut « établir que l'art flamboyant, si plein de sève, de vie, d'audace et de science, s'est aussi révélé créateur de beauté. Il ne démerite pas des époques antérieures ». R. Lugeon n'en veut pour preuve que le portail *Montfalcon* de la cathédrale de Lausanne. « Dressée au sommet de la colline, comme un socle majestueux, à l'occident de la cathédrale, cette noble façade, en son mouvement ascensionnel, tente de provoquer l'élévation de la pensée comme les nefS qu'elle annonce, en même temps qu'elle attire et incite à entrer dans le sanctuaire, par la richesse de sa décoration ; précieuse broderie qui exalte encore la nudité des deux contreforts qui l'enserrent. » La Patrie suisse de 1905 (p. 294) rapportait déjà l'éloge enthousiaste du sculpteur. « Je ne puis, dit-il, me défendre d'une idée que m'a suggérée l'étude détaillée du portail des Montfalcon. Ce portail est si complexe ; il dénote une telle science de la stéréotomie ; l'art du tracé y est porté à un tel degré de perfection, l'appareillage en est si savant, si bien étudié, si logiquement combiné, la composition générale si bien établie, les détails si remarquablement raisonnés, l'ensemble prouve une étude si approfondie, qu'il a certainement fallu pour mener à bien cette œuvre magistrale un effort et un temps considérables ; on peut donc se demander si, réellement Aymon de Montfalcon avait attendu pour se mettre à l'œuvre, le *bref* de Léon X. Nous qui avons *refait* cette œuvre, qui n'avons eu qu'à copier, nous savons l'attention et les études qu'elle a exigées, les soins qu'il a fallu prendre... »

Abordant cette question historique, à la suite de Maxime Reymond et de l'abbé E. Dupraz, l'auteur esquisse la situation dans laquelle se trouvaient l'évêque Aymon de Montfaucon et son chapitre au moment où ceux-ci entreprirent ensemble la construction du portail. Les pourparlers furent laborieux. Selon R. Lugeon, les plans auraient été arrêtés dès 1498, tandis que leur exécution ne fut réalisée qu'entre 1515 et 1517, jusqu'à la mort de l'évêque Aymon et même au delà, sous l'épiscopat de son neveu Sébastien. François Magnin et Jean Contoz en furent probablement les architectes entrepreneurs. Cependant l'œuvre resta inachevée. On construisit quelques pinacles provisoires dans les niches des piédroits, pour tenir lieu des statues projetées.

« Le thème général adopté par l'évêque et son chapitre pour la décoration du portail, est la glorification du Christ et de la Vierge ; mais cette vaste conception rappelle encore, par le culte des saints, par la présence des sibyles, des figures symboliques et historiques, par le bestiaire et la flore, que l'on voulut aussi unir la création tout entière à l'Ancien et au Nouveau Testament, en une ardente prière qui s'élève vers le Sauveur et vers sa

Mère. » Tout ce monde sculptural examiné minutieusement et recréé par l'artiste, fait l'objet d'une analyse iconographique complète.

L'œuvre des *Montfalcon* se désagrégeait vers la fin du siècle dernier. Les meilleures sculptures, très fines, menaçaient ruine. La commission qui préside à la restauration de la cathédrale depuis 1874, décida d'entreprendre ce travail. Le sculpteur R. Lugeon qui l'exécuta et qui pourvut le portail des grandes statues projetées au début du XVI<sup>e</sup> siècle, était l'homme qualifié pour en parler dans un chapitre de son étude, qu'il termine par cette description du poète vaudois, Juste Olivier: « Parmi les petites figures qui grimacent, ou s'agenouillent et s'envolent dans l'ogive du grand portail, il en est qui ont vu le doigt du temps effacer leur grâce et leur sourire; d'autres ont conservé toute leur jeunesse et leur fraîcheur... C'est une extase de pierre. Voyez les tourelles et les clochetons qui lèvent partout leurs têtes joyeuses; le portail qui s'est soulevé et qui s'élance, emporté par toute cette armée de statuettes et de sculptures frémissant dans ses plis, feuilles, fruits et fleurs; rameaux où se tord la pierre, être difformes, dragons ailés, héros bibliques, chevalier veillant, appuyé sur sa lance, dames en prière, anges chantant les hauts cantiques, saints couronnés, rois à genoux... Et ces murs mêmes qui, arrivés au sommet, gravissent encore... pour escalader l'abîme, comme s'ils voulaient prendre aussi leur part à cette ascension infinie de la Cité de Dieu. »

P. M.

## BIBLIOGRAPHIE

*Les nobles Champion.* Plusieurs membres de cette famille posséderent des seigneuries et terres dans le canton de Fribourg au moyen âge, soit Vaulruz, Corserey, Romanens, Sâles, Maules et Billens.

Nos lecteurs trouveront des notes historiques fort intéressantes sur cette famille, ainsi qu'un tableau généalogique, dans le travail de M. Hermann Borel sur *La baronnie de la Bastie-Beauregard au Pays de Gex*, publié dans le « Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève », tome VII, 3<sup>e</sup> livraison, 1941.

Les armoiries des nobles Champion figurent sur un vitrail du bas côté droit de l'église de Romont.

Fr.-Th. DUBOIS.

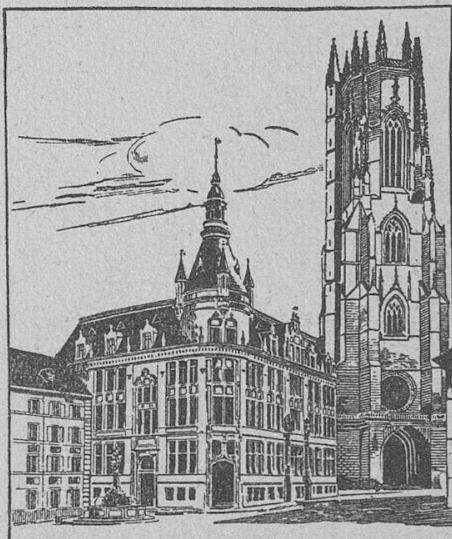




## BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

CAPITAL : fr. 30.000.000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT



*Agences : St-Pierre à Fribourg,  
Bulle, Châtel-St-Denis, Chiè-  
tres, Domdidier, Estavayer-le-  
Lac, Farvagny-le-Grand, Mo-  
rat, Romont, Tavel.*



*87 Correspondants  
d'Epargne  
dans les principales localités  
du canton  
de Fribourg.*



**Traite toutes les opérations de banque  
aux meilleures conditions**

3-6

**Les opinions émises dans la revue n'engagent que  
les auteurs des articles.**